h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 ***Intitulé du module*** ***Intervention et professionnalité - FEE et FTP*** ***2023-2024***

Code
T.TS.SO354.Intv1EETP.F.24

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☑ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 ***Organisation***

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ français - anglais
☐ anglais
☐ français - allemand

3 ***Prérequis***
☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☑ Autres

Autres prérequis

Avoir validé le(s) module(s) F1

4 ***Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ****

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

4. « Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifset diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

- Explorer l'écriture professionnelle et formelle.

- Poursuivre le travail sur le portfolio

- Initier à l'analyse de la pratique.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

- Expérimenter l'écriture professionnelle et formelle à partir du récit professionnel élaboré dans le F1.

- Explorer les pratiques professionnelles à partir des expériences de formation pratique

- Préparer le travail de rédaction autour de la formation pratique (rapport écrit)

- Travailler le portfolio défini comme outil d'accompagnement à visée formative.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Discussions et débats

- Lectures d'articles et/ou de livres

- Ateliers d'expression écrite

- Présentations de groupes

- Entretiens individuels

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation écrite.

L'évaluation se fait par acquis/non acquis sur la base du travail écrit réalisé dans les ateliers et la participation régulière et active en groupe.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un acquis.

La présence aux cours est obligatoire. Elle fait partie des critères d'évaluation pour la validation du module. En cas d'absence, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation de l'enseignant-e, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation de l'enseignant-e. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF et les responsables du module.

Répétition

Modalités : L'étudiant-e qui obtient un « non acquis » à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir un acquis en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

8 ***Remarques***

La présence aux cours est obligatoire.

9 ***Bibliographie***

Régulièrement et progressivement, au cours de l'année, des ressources bibliographiques sont cherchées par les étudiant-e-s et transmises par les enseignant-e-s sur les thématiques abordées qui seront définies par les travaux des étudiant-e-s et les orientations des enseignant-e-s.

10 ***Enseignant·e·s***
Armbruster Elatifi Ulrike
Beugger André
Lasserre Murièle
Peccoud Nicole
Richer Jérôme
Romagnoli Simone
Schweri Michel

Responsable de module *

Ulrike Armbruster-Elatifi et Simone Romagnoli

Descriptif validé le *

19 février 2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière